



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Equilibre financier

Question écrite n° 63681

Texte de la question

M Denis Jacquat demande a M le ministre des affaires sociales et de l'integration de bien vouloir lui indiquer si le projet de loi sur la maitrise des depenses de sante sera bien soumis au Parlement des le debut de la prochaine session parlementaire.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre des affaires sociales et de l'integration entend bien continuer sur la voie de la concertation afin d'aboutir a la necessaire maitrise medicalisee des depenses de sante. Cette recherche constante du dialogue a permis la signature d'un accord entre les caisses d'assurance maladie, les syndicats de medecins et le Gouvernement. Il va de soi qu'un tel accord necessite une traduction legislative. C'est pourquoi la discussion sur le projet de loi entamee au printemps sera poursuivie lors de la presente session parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63681

Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites

Ministère interrogé : affaires sociales et intégration

Ministère attributaire : affaires sociales et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1992, page 5046